



Communiqué

Nouvelles statistiques sur le tabagisme et le vapotage au Canada en 2021 : Le vapotage chez les non-fumeurs demeure problématique, avec le Québec au 3^e rang des provinces canadiennes

Montréal, le 6 mai 2022 – Les résultats de l'[Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine \(ECTN\)](#) de 2021 publiés hier par Statistique Canada rappellent que le vapotage chez les jeunes et la dépendance qu'il entraîne demeurent problématique. Le Québec détient le 3^e plus haut taux de vapotage au pays parmi les provinces, soit 6 % chez les 15 ans et plus comparativement à la moyenne nationale de 5 %.

En raison de la méthodologie (dont une période d'échantillonnage durant la période des fêtes et le petit nombre de répondants), l'**ECTN** n'est pas l'enquête la plus précise. En fait, elle a tendance à sous-estimer les taux de vapotage et de tabagisme relativement à d'autres enquêtes plus robustes.

Cela dit, l'**ECTN** rapporte que le taux de vapotage chez les 13 à 19 ans au Canada était de 13 % en 2021, un taux stable par rapport à l'enquête de 2019 et, ce, malgré la multitude de campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes de même que le resserrement des restrictions fédérales sur la publicité depuis [août 2020](#). Il y a même eu une augmentation statistiquement significative du vapotage chez les 20 à 24 ans, de 13 à 17 % entre 2020 et 2021.

De plus, les produits aux saveurs de fruit, menthe et menthol demeurent **très populaires** auprès des adolescents et jeunes adultes (15-24 ans) alors que les saveurs tabac sont pratiquement seulement populaires auprès des adultes de 25 ans plus.

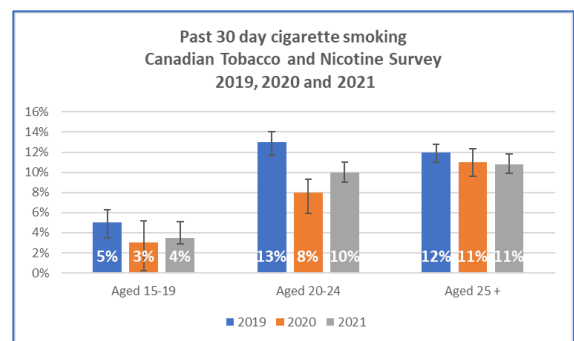
Enfin, les nouvelles données indiquent que, tous âges confondus, une plus forte proportion de vapoteurs Canadiens déclare vapoter quotidiennement en 2021 (55 %) comparativement à 2019 (44 %). Aucune baisse du taux de tabagisme n'a été signalée entre 2020 et 2021.

À la lumière de ces résultats, on peut constater que les mesures encadrant le vapotage n'ont pas été suffisantes pour renverser le phénomène du vapotage chez les jeunes. Pendant ce temps, la réglementation proposée par le gouvernement fédéral [reste sur les tablettes](#)...

Les arômes les plus consommés parmi ceux qui ont vapoté dans les 30 jours ayant précédé l'enquête, selon le groupe d'âge, 2021, Canada, à l'exclusion des territoires, %

	Tabac	Fruit	Menthe ou menthol
Tous	8,6	53,1	17,8
15 à 19	1,2	65,1	12,2
20 à 24	1,5	56,6	22,3
25 et plus	13,8	48,2	17,4

Source: Statistique Canada, 2022



Source: Médecins pour un Canada sans-fumée, 2022

En attente d'une réglementation québécoise

« Qu'attend le ministre Dubé pour interdire les saveurs de fruits et de menthol dans les liquides de vapotage, comme l'ont déjà fait d'autres provinces et territoires ? Il **avait pourtant annoncé en décembre 2020** qu'il était impératif d'agir, notamment sur l'enjeu des saveurs, pour protéger les jeunes contre la dépendance à la nicotine, » souligne **Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**.

Or, les produits de vapotage comportent de sérieux risques pour la santé, en plus de mener à une **forte dépendance** à la nicotine. Selon une autre enquête canadienne, le vapotage ne réduit pas les méfaits **pour la grande majorité des vapoteurs** (44 % continuent de fumer, 15 % n'ont jamais-fumé et 13 % avaient, au plus, consommé du tabac pour en faire l'essai).

Les groupes de pression du vapotage : puissants et appuyés par des intérêts commerciaux

Les groupes de pression appuyant le vapotage et le tabac se déchaînent à Ottawa pour contrer des mesures proposées, notamment en **avançant l'argument** comme quoi le vapotage est synonyme de cessation tabagique. Or, **Statistique Canada précise que** « *parmi les personnes qui avaient vapoté au cours des 30 derniers jours, la majorité (61 %) des jeunes âgés de 15 à 19 ans et plus du quart (27 %) des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans n'avaient jamais fumé la cigarette au cours de leur vie. Ce constat suggère que la majorité des jeunes n'utilisent pas les dispositifs de vapotage pour réduire l'usage du tabac ou pour arrêter de fumer.* »

« *Pendant que l'industrie du vapotage déploie des pratiques de marketing agressives qui réussissent à recruter des centaines de milliers de jeunes et de jeunes adultes, elle orchestre des campagnes d'opposition efficaces contre les efforts gouvernementaux cherchant à mieux encadrer leurs produits, notamment en se cachant derrière des mouvements d'apparence spontanée de consommateurs qu'elle finance elle-même.* »

Par exemple, l'**agent financier pour les élections fédérales** du groupe **Rights4Vapers/Droits des Vapoteurs** (ou **la Coalition pour les droits des vapoteurs**) était le président de l'**Association des représentants de l'industrie du vapotage (ARIV) fondée notamment** par les fabricants de cigarettes **Imperial Tobacco** et **JTI-Macdonald**. Ainsi, bien que Rights4Vapers se présente comme étant une mobilisation citoyenne, le groupe **entretient des liens étroits** avec l'industrie du tabac, des groupes d'entreprises libertaires et l'industrie canadienne du vapotage. On trouve notamment parmi **ses dirigeants** un professeur financé par la **Foundation for a Smoke-Free World** de **Philip Morris**, le chef de la **World Vapers Alliance** qui est **financée** par l'**Atlas Network** (réseau anti-réglementation des **frères milliardaires Koch**) et le chef de la **Taxpayers Protection Alliance** (groupe façade de l'**Atlas Network**).